

N°2020-03/10B

Objet : CONTRATS DE PRET.

L'an deux mille vingt, le 11 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12		Pour :	9
En exercice :	12	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés : Georges BRETONES, Jacques FIGUERAS, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 04 mars 2020

Le Président expose à l'Assemblée,

Afin de faire face aux besoins de financement d'un programme de travaux réseaux eau et assainissement, il est proposé au Bureau de contracter deux prêts selon les propositions faites par la Caisse d'Épargne :

- ✚ Montant du prêt budget EAU : 1 000 000.00€
- ✚ Durée : 20 ans
- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Taux fixe : 0.90%
- ✚ Amortissement : échéances constantes
- ✚ Base de calcul des intérêts : forfaitaire
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ✚ Frais de dossier : 1 000 €

- ✚ Montant du prêt budget ASSAINISSEMENT : 500 000.00€
- ✚ Durée : 20 ans
- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Taux fixe : 0.90 %
- ✚ Amortissement : échéances constantes
- ✚ Base de calcul des intérêts : forfaitaire
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ✚ Frais de dossier : 1 000 €

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **ACCEPTÉ** de contracter un prêt de 1 000 000,00€, budget Eau et un prêt de 500 000 €, budget assainissement, auprès de la Caisse d'épargne ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les contrats à intervenir ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement des échéances seront prévus aux budgets de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20200311-2020-03-10B-DE
Date de télétransmission : 16/03/2020
Date de réception préfecture : 16/03/2020